

pas encore assez marché, et il échoua. Quelques années après, les lois Falk allaient rejoindre les vieilles lunes. Mais la loi des Jésuites resta en vigueur, car ils sont toujours les premiers et les derniers. Windthorst, en mourant, légua à ses successeurs l'abrogation de cette loi inique. Aussi, dans toutes les négociations entamées par le chancelier avec le Centre, cette concession n'a jamais manqué de revenir sur ce tapis.

Cette persévérance a fini par triompher, comme il arrive toujours. Le premier décembre dernier, le Reichstag votait en deuxième lecture, par 173 voix contre 136, la proposition du chef actuel du Centre, abrogeant la loi du 4 juillet 1872 ; et dans le mois dernier, avait lieu la troisième lecture, presque à la même majorité.

Pour que cette loi entre en force, il faut encore le vote du Conseil fédéral, et tout dépend de l'attitude que prendra la Prusse. Mais le gouvernement ne pouvant faire passer ses mesures qu'avec l'appui du Centre, il est probable que le Conseil fédéral ne résistera pas au courant. La rentrée des Jésuites entraînera celle des Ordres qui leur étaient assimilés par la loi de 1872, entre autres celle des Rédemptoristes et des Dames du Sacré-Cœur.

On voit que la résistance *unanime et persévérante* finit toujours par triompher ; et nous ne comprenons pas encore pourquoi la même attitude, au sein du Parlement fédéral, sur certaines questions, ne donnerait pas les mêmes résultats.

D. G.

Les œuvres de Dieu en opposition avec les œuvres du Diable

Saint Vincent Ferrier, (5 avril.)

(Suite)

Continuons à relater quelques-uns des principaux miracles de notre Saint.

A Valence, il arriva que, passant un jour par une certaine rue, saint Vincent entendit sortir d'une maison des voix bruyantes et des cris de rage, accompagnés de blasphèmes et d'horribles imprécations. Le Saint, entrant dans cette maison, en vit sortir le chef de famille suffoqué par la colère, et il trouva sa femme qui continuait à maudire et à vomir d'exécrables blasphèmes. Aussitôt Vincent entreprit de l'apaiser. Il lui demanda pourquoi elle était si furieuse, et pour quelle raison elle proférait des blasphèmes si détestables. La femme répondit en sanglotant : « Mon Père, ce n'est pas seulement aujourd'hui, mais tous les jours et à toutes les heures du jour, que ce malheureux homme, mon mari, vient me persécuter, et il n'en finit jamais de me battre et de me déchirer de ses coups : ce n'est pas une vie, mon Père, c'est une mort continuelle, une damnation de l'âme, et un enfer pire que celui des démons. — Non, ma fille, ne